CACES® R486A-PEMP

(Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnes)

CER FORMATIONS

Une formation professionnelle sérieuse et qualifiante

- CACES®
- Habilitations électriques
- SST
- AIPR
- Permis Remorque

Formations intra/inter

Accompagnement des démarches administratives et de financement.

CER FORMATIONS
10 rue des Haras
22300 LANNION
02 96 46 17 65
cer-formations@sfr

DUREE DE LA FORMATION :
De 2 à 5 jours (de 14h à 35h)

LIEU DE LA FORMATION :
Ploumilliau ou sur site client

DELAI ET DATES D'ACCES :

Nous consulter

TARIF : *à partir de 350.00€ net de TVA*

Les stagiaires devront porter des chaussures de sécurité et des gants de protection

Version n°3 au 28/12/23

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques requises pour l'utilisation en sécurité des PEMP dans un cadre professionnel
- Être capable de conduire en sécurité les chariots PEMP conformément à la recommandation R486 de la CNAMTS.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie théorique

- Connaissances générales
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Les principaux types de chariots de manutention – Les catégories CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilités des chariots de manutention
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Exploitation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Vérifications d'usage des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Partie pratique

Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

Contenu pédagogique

- Connaître la réglementation relative à l'utilisation des PEMP dans un cadre professionnel
- Connaître les obligations des constructeurs et des employeurs (formation, autorisation de conduite)
- Connaître les responsabilités du conducteur et les équipements de protection individuels
- Connaître la classification par catégories des PEMP et savoir identifier pour chacune d'elles les caractéristiques, les utilisations courantes et les avantages et inconvénients
- Connaître la technologie des différents organes des PEMP
- Connaître les principaux risques : renversement, chute, heurt, environnement, électrisation, …
- Connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques
- Connaître les règles de stabilité et de mise en œuvre
- Connaître les règles de conduite, de circulation et de stationnement
- Connaître les organes de sécurité et les vérifications et entretien courant à effectuer
- Connaître les consignes et les manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours
- Savoir vérifier l'adéquation de la PEMP en fonction de la plaque constructeur et la nature du travail
- Savoir contrôler les documents et l'état de la PEMP
- Savoir vérifier les équipements protection individuels et le fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Connaître et savoir exécuter les gestes de commandement et de communication
- Savoir mettre en place le balisage et la signalisation adaptée à la PEMP et au travail a effectué

CACES® R486A-PEMP

(Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnes)

- Savoir positionner, mettre en service et utiliser la PEMP en situations de travail en fonction des caractéristiques de chaque catégorie
- Savoir circuler avec une PEMP
- Savoir effectuer les manœuvres de secours
- Savoir effectuer la fin de poste et la maintenance de 1° niveau

PUBLIC VISE

- Toute personne amenée à utiliser des PEMP avec ou sans expérience professionnelle

PREREQUIS

- Expérience professionnelle requise : NON
- Pas de pré requis à l'entrée en formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter
Nous nous tenons à disposition des personnes en situation de handicap pour étudier les possibilités de mise en œuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et, le cas échéant, les orienter vers les structures adéquates

RESULTATS ATTENDUS

Attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES®

ENCADREMENT

- Enseignants titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)
- Examinateurs certifiés testeurs CACES® par DEKRA Certification
- Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'ODF et/ou par des organismes extérieurs.

METHODE & MOYENS TECHNIQUES

- Livret stagiaire individuel
- une salle de formation équipée : un Vidéoprojecteur, un PC et paperboard
- une aire d'exercice pratique conforme
- des plateformes élévatrice mobiles de personne

ÉVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens.
- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation :
 Tests CACES® PEMP (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R486 de la CNAMTS) ou équivalent.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid

SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation individuelle de fin de formation et un certificat CACES® est remis en cas de réussite aux examens

Une question ? Contactez-nous au
02 96 46 17 65 ou par mail cer-formations@sfr

